

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vint neuf janvier deux mille neuf, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 22/01/2009

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Alain FAUCHER, Dominique GILLES, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Anne SERVE, Philippe VAN ROOIJ, Odette WENCLICK, Jean-Pierre ESTRADÉ, Philippe STEYAERT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX – BUSSY.

EXCUSEE : Béatrice DUFOUR.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2009 – 011 : OFFICE DE TOURISME – CONSEIL D'EXPLOITATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du Tourisme

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Monsieur le Président rappelle que le Conseil Communautaire a précédemment approuvé les statuts de la régie dotée de la seule autonomie financière créée pour gérer l'office de tourisme intercommunal.

Ceux-ci, à l'article 5, précisent que le nombre d'élus au sein du conseil d'exploitation est de 14.

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire, conformément à l'article R. 2221 – 5 du Code Général des Collectivités Territoriales, de désigner ses 14 représentants pour siéger au conseil d'exploitation.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
26 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Désigne les élus de la Communauté de Communes de Noblat au conseil d'exploitation : Jean-Claude LEBLOIS, Martine TANDEAU DE MARSAC, Hubert LEHMANN, Pascal LARBRE, Patrick DESCHARLES, Alexandre MAZIN, Gérard BEAUBIER, Marie-Hélène BAGNAUD, Sandra DERMIGNY, Eric RIBIERE, Daniel CHAPOULAUD, Odile VERGNOUX, Sylvie ALAMARGOT, Anne SERVE.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 30 janvier 2009

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

Le : 06 / 02 / 2009

Le Président,


Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Office de tourisme - Conseil d'exploitation

Date de transmission de l'acte : 06/02/2009

Date de réception de l'accusé de réception : 06/02/2009

Numéro de l'acte : 2009-011 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20090206-2009-011-DE

Date de décision : 06/02/2009

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes